

Un bras de la Brèche vidé de ses poissons

La faune du cours d'eau a été évacuée avant la fermeture partielle du bras de la Brèche.



Les poissons ont été évacués du bras de la Brèche et relâchés dans le lit principal du cours d'eau.

Mission : sauver les poissons. Trois pêcheurs arpentaient hier, les quelque 300 mètres d'un bras de la Brèche, prochainement refermé. Ce canal d'aménée, parallèle au cours de la rivière, servait à alimenter le moulin de Sailleville en eau, et donc en énergie. Le moulin n'étant plus utilisé aujourd'hui, la dérivation du cours d'eau n'avait plus de raison d'être. La continuité écologique a été reconstruite. Un nouveau lit a donc été aménagé, en respectant autant que possible celui d'origine. Le bras secondaire va rester en eau. Mais ses habitants ont été évacués.

ANGUILLES, LAMPROIES, GARDONS ET ROTENGLES SAUVÉS

« Ils sortent des anguilles, des lamproies, des gardons, des rotengles, quelques brochets... » Lou Renaud, du syndicat intercommunal de la Vallée de la Brèche, énumère le produit de cette pêche, qui n'a rien de miraculeuse, ni de sportive. L'équipe de la société Hydrosphère se servant d'un bras électrifié. « Cela diffuse un courant de 250 volts dans l'eau. Le poisson est tétanisé et remonte à la surface. Cela facilite son évacuation et son sauvetage »,

explique Matthieu Kamedula, hydrobiologiste. Engoncé dans ses habits étanches, il pataugeait dans l'eau depuis 8 h 30 du matin. « On mène entre cinq et dix pêches de sauvetage par an. Le matériel est un peu particulier. » Sur l'eau, il s'agit d'une petite barque, avec un groupe électrogène à bord, alimentant la fameuse perche électrique. « L'anguille préfère s'enfouir dans la vase, à la différence d'autres espèces qui s'en vont. Il faut donc vider le bras. » Une fois capturés, les poissons sont transférés hors du canal d'aménée et déposés dans le cours de la Brèche, recréé il y a quelques mois.

« Le bras sera en partie remblayé, sans disparaître. Nous le conserverons car il alimente la zone humide toute proche », explique Lou Re-

naud. D'une dizaine de mètres, il passe à environ 1,50 mètre.

La Brèche est, en théorie, une rivière propice aux truites. Mais le lit ayant été curé, élargi et profondément déstructuré, ces poissons n'avaient guère le droit de cité. C'est tout l'enjeu de la continuité écologique. « Le moulin et ses vannes de régulation bloquaient le cours d'eau. Cela nuisait à la reproduction, à l'alimentation et aux déplacements de la faune. Ce chantier permettra d'oxygéner l'eau et de rétablir l'écoulement des sédiments, qui restaient coincés et se déposaient au fond », poursuit la technicienne du syndicat. Démarrés en août, les travaux s'achèvent en ce moment. La Brèche coulant à nouveau librement, pour un coût total de 276 000 euros. ■ CHRISTOPHE LE-BAS

LE MOULIN DE LA MOULINIÈRE N'EST PLUS

Autre chantier sur un moulin, entre les communes de Villers-Saint-Paul et Monchy-Saint-Éloi. Le moulin de la moulinière a été profondément remanié. Adieu le seuil et sa chute de 70 centimètres de haut. Là encore, il s'agit de rétablir la continuité écologique de la Brèche. « Nous avons adouci la berge, qui était maçonnée selon un angle de 90 degrés », explique Lou Renaud. Le lit de la rivière a aussi été changé. « Nous avons déposé un substrat propice à la reproduction des truites. » Les travaux n'auront duré que deux mois. « L'Agence de l'eau Seine-Maritime prend en charge l'effacement des barrages. Il reste une vingtaine d'ouvrages à traiter », conclut Lou Renaud.